

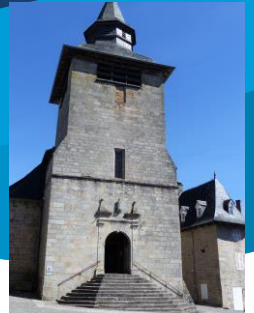
Commune de Corrèze



Bulletin Municipal
Juillet 2025



Corrèze en Corrèze



Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi : 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

☎ : 05.55.21.25.21

💻 : accueil@mairie-correze.fr

Mairie-de-correze.fr

Ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16h à 18h

Mercredi : 14h à 16h

Samedi : 10h à 12h

☎ : 05.55.20.86.23

Assistante sociale

Mme Chaumeil

☎ : 05.19.07.82.90

Office de Tourisme

☎ : 05.55.21.32.82

Ecole Primaire

☎ : 05.55.21.35.37 ou 06.43.71.53.70

Collège

☎ : 05.55.21.49.60

Conçu et réalisé par
Marie Barbazange, Catherine Mons
et Nadia Peschel

- Page 2 : [Le Mot du Maire](#)
- Pages de 3 à 7 : [Les Travaux](#)
- Pages de 8 à 12 : [Informations diverses](#)
- Pages 13 à 16 : [L'EHPAD](#)
- Page 17 : [L'école](#)
- Page 18 : [Les P'tits Correzois – La Garderie](#)
- Page 19 : [Transports Scolaires](#)
- Page 20 et 21 : [Le Collège](#)
- Page 22 : [Les Pompiers](#)
- Page 23 : [JSP](#)
- Pages 24 à 27 : [La Gendarmerie](#)
- Page 28 : [Manifestations](#)
- Page 29 : [Etat Civil](#)
- Page 30 : [Le Fusil Corrèzien](#)
- Page 31 : [Corrèze Animation](#)
- Pages 32 à 34 : [Histoire et Patrimoine](#)
- Page 35 : [Les Bouleaux d'Argent](#)
- Pages 36 à 38 : [Arts & Créations Corrèze](#)
- Page 39 : [La Bibliothèque](#)
- Page 40 : [Le CSCC](#)
- Page 41 : [L'ASVC](#)



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

La commune de CORREZE a finalisé ses grands projets et se tourne résolument vers l'avenir en lançant une réflexion à travers le dispositif « Villages d'Avenir ».

Ce programme d'accompagnement de l'État nous permettra d'étudier les possibilités qui s'offrent à nous concernant la salle des fêtes et le bâtiment de la Mairie.

Cette étude, financée par l'État, nous éclairera sur les actions réalisables et les moyens financiers nécessaires.

À l'automne, nous procéderons également à la rénovation du mur de soutènement de la Chapelle de Notre-Dame du Pont du Salut.

Cette intervention est essentielle pour éviter d'autres dégradations et sécuriser ce site, afin de le rendre à nouveau accessible à tous.

En cette fin de mandat, je tiens à saluer l'implication et le travail remarquable de mes adjointes, adjoints et membres du Conseil Municipal.

Leur investissement a contribué à faire de Corrèze une commune qui s'adapte, lutte, résiste, avance et innove, tout en restant attractive et agréable à vivre.

Malgré les évolutions réglementaires et un contexte financier de plus en plus contraignant, ces femmes et ces hommes se sont mis au service de CORREZE avec passion et conviction.

Ils ont mené à bien une politique juste et adaptée aux besoins de notre commune et de ses habitants. Ils ont été à la hauteur de leur engagement, chacun avec sa personnalité propre.

Je les en remercie chaleureusement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et vous invite à profiter des nombreuses activités proposées par nos associations, que je remercie également vivement.

Jean-François LABBAT

La Vie de Notre Commune

Les Travaux

Restauration et mise en valeur des Monuments Inscrits

Eglise Saint Martial (Tranche Optionnelle)

Suite à l'achèvement des levées de réserves, la mise à disposition de l'édifice entièrement restauré pour célébration des offices a été effective fin mars dernier, en attendant l'inauguration officielle à la fin de l'été.

La totalité des travaux de cette dernière tranche s'élève à 597 800 € TTC dont 40 892 € de prestations intellectuelles (suivi des travaux).

La totalité des subventions obtenues (Etat, Région et Département) représente 228 674 €, ce qui laisse un reste à charge pour la Commune de 369 126 €.

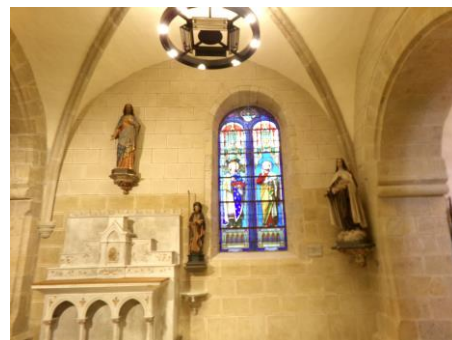
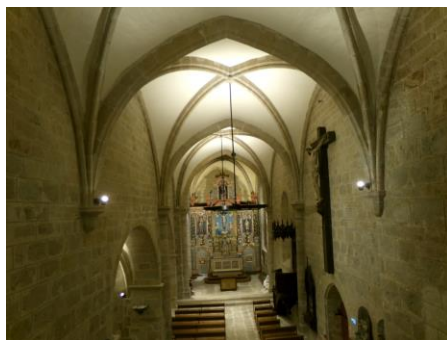
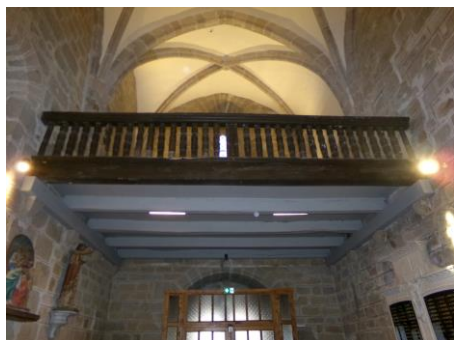
La partie de l'image avec l'ID de



La partie de l'image avec l'ID de



La partie de l'image avec l'ID de



L'ensemble de la restauration de nos trois Monuments inscrits (Eglise Saint Martial, Chapelle des Pénitents Blancs et Porte de la Ville)

S'est élevé à 1 759 480 € TTC dont 222 815 € de prestations intellectuelles (études du projet et suivi des travaux).

La totalité des subventions obtenues (Etat, Région et Département) représente 809 696 €, et donc la participation globale de la Commune s'élève à 949 784 €.

Rénovation du hangar Foirail en Halle



La réception après achèvement des travaux a été prononcée mi-mars et la première utilisation à la suite de l'achèvement des levées de réserves a pu se faire à l'occasion du Conseil communautaire de Tulle agglo le 19 mai dernier, en attendant l'inauguration officielle en ce début d'été.

A présent la Commune possède un très bel équipement disponible pour toute sorte de manifestations, quelles que soient les conditions météo : animations diverses, marchés...

L'ensemble de cette rénovation a représenté un investissement de 642 500 € TTC dont 79 915 € de prestations intellectuelles (concours d'architecte, études du projet et suivi des travaux).

L'ensemble des subventions obtenues (Etat, Région, Département et Agglo) représente 322 235 €, ce qui laisse un reste à charge de 320 265 €.

Il faut noter que cette rénovation comprend la mise en place de panneaux photovoltaïques pour un montant de 39 434 € TTC, et cet équipement va permettre à la Commune d'alimenter une partie de ces bâtiments en électricité dès cet été, grâce à une installation de production en Autoconsommation collective.



Rénovation du stade municipal (terrain foot5, aire de lancer, éclairage)

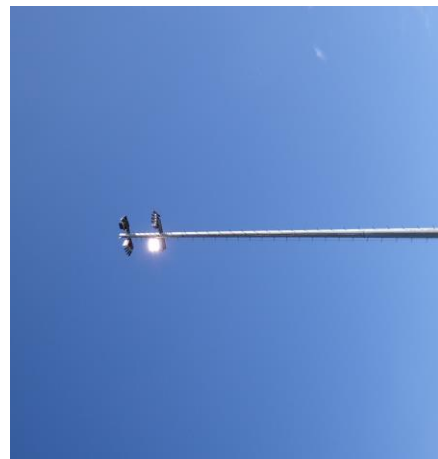
Les travaux de mise en place d'un éclairage leds homologué pour le terrain d'honneur ont été réalisés en janvier et la validation par le District de Football effective début mars de cette année.

L'installation d'un éclairage complémentaire pour l'aire de lancer au mois d'avril a achevé cet aménagement des installations du stade de la Butte de Chastre.

Avec le tout nouveau stade de foot 5 synthétique et l'aménagement de l'aire de lancer, les associations sportives de la Commune disposent désormais d'installations performantes.

L'ensemble de ces travaux représente un investissement de 230 620 € TTC, dont 17 819 € de prestations intellectuelles.

La totalité des subventions obtenues (Etat, Agence Nationale du Sport, Fédération Française de Football, Département et Agglo) s'élève à 130 072 €, soit un reste à charge pour la commune de 100 548 €.



Voirie communale

Pour l'année 2025, les travaux sur voirie communale réalisés par la commune vont concerner principalement l'aménagement de Chemins ruraux au Peuch et la Borie d'Urlan, la réalisation de caniveaux béton rues Saint Martial et du Dr Soularue, ainsi que la réfection des revêtements Place de la Poste.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise EIFFAGE ROUTE de DONZENAC pour un montant de 18 439,70 € HT. Concernant l'entretien courant des voies communales, les travaux vont consister à reprendre les revêtements des routes de Rouffiat, La Borde, Enval et La Borie d'Urlan ainsi que les rues des Noisetiers et des Charrons. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise SPIE MALET de BRIVE pour un montant de 31 256,28 € HT.

Rénovation énergétique de l'Ecole primaire

L'achèvement de cette rénovation de l'Ecole mi-décembre a permis sa réouverture avant les vacances de fin d'année, ainsi que son inauguration en présence de nombreuses personnalités le 20 décembre dernier. Le montant global de l'opération s'est élevé à 254 742 € TTC dont 26 128 € de prestations intellectuelles (études du projet et suivi des travaux).

L'ensemble des subventions obtenues (Etat, Département) s'est élevé à 173 115 €, ce qui laisse un montant de 81 627 € à la charge de la Commune.

Mise en conformité de l'Assainissement du Bourg – Renouvellement des réseaux AEP secteur Moulin de Jarpel et rue de la Pialle

Les travaux démarrés courant janvier se poursuivent actuellement sur plusieurs secteurs.

Rue René Cassin, le remplacement des réseaux Eau potable (liaison entre l'ancien réseau Montane de Gare de Corrèze et le Bourg de Corrèze) et Assainissement est achevé et les tests de contrôle réalisés.

Rue du Moulin de Jarpel, les travaux de renouvellement des réseaux Eau potable et Assainissement démarrés au niveau du Pont Neuf se poursuivent selon le planning prévisionnel.

Dans le même temps ont été réalisés le renouvellement du poste de relevage Assainissement des Rivières (près du barrage) ainsi que la pose d'un nouveau poste sur le chemin du Moulin de Jarpel.

Sur la rue de Buffefferre, la mise en place du réseau de refoulement Assainissement depuis le poste de relèvement des Rivières a été réalisé en parallèle avec le renouvellement du réseau d'eau potable.

Rues Léonard Bonnet et Jean Moulin, c'est la création d'un réseau d'Eau potable qui vient de démarrer.

Quant à la rue de la Pialle, les travaux démarrés courant février sont en cours d'achèvement : les travaux des réseaux Assainissement et Eau potable se poursuivent par le renouvellement de l'ensemble des branchements particuliers.

En parallèle à ces travaux, la Commune en profite pour remplacer la canalisation d'alimentation du lavoir du bas de la rue, qui capte une source située dans le secteur de la Mairie, ainsi que pour mettre en place un réseau de gaines télécom destiné à desservir la fibre pour les branchements de l'ensemble des riverains.

Des travaux de réparation et mise en conformité du réseau assainissement ont également été réalisés rues du 19 mars 1962 et Eugène Combes.



Renouvellement du réseau Eau potable secteur de la Mairie

Dans le cadre de la rénovation du foirail en Halle il s'est avéré nécessaire de renforcer l'alimentation en eau potable.

Suite à un appel à projet lancé par le Syndicat Puy des Fourches Vézère en 2021, il a été décidé de reprendre l'ensemble du réseau du secteur de la Mairie vétuste, depuis l'alimentation principale existante avenue de la Gare.

Ce nouveau réseau dessert maintenant les bâtiments de la Mairie, la Poste, l'OTI Centre culturel, les Anciennes écoles et la Halle ainsi que les abonnés de la rue Saint Martial.

Après consultation, les travaux ont été confiés à l'entreprise SAUR pour un montant de 53 228 € HT et se sont achevés courant avril. Le montant des subventions attribuées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Corrèze s'élève à 14 667 €.



Réfection du mur de l'esplanade de la Chapelle du Pont du Salut

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de l'esplanade de la Chapelle de Notre Dame du Pont du Salut, la nécessité de sa réfection s'est imposée.

Après acquisition amiable de la parcelle concernée auprès de l'Evêché, la Commune a pu faire procéder aux études nécessaires puis lancer la consultation des entreprises.

Après études des différentes offres, c'est le groupement d'entreprises MARTINIE BTP (19 GIMEL LES CASCADES) et AUVERGNE BETONS SPECIAUX (42 CLEPPE), qui a été retenu pour un montant de 83 725.44 € HT.

Les subventions attendues pour cette opération s'élèvent à 32 271.20 € (Etat DETR) et 20 170 € (CD19).

Les travaux vont concerner la reconstruction de la partie effondrée ainsi que la reprise de la partie attenante la plus ancienne d'une part, et la restauration de la partie située en amont vers le Pont restauré en 2024 d'autre part. A noter que cette partie de mur avait été reconstruite suite aux inondations de 1960.

Les travaux doivent démarrer dans le courant de l'été pour s'achever avant la période hivernale.

Rénovation de l'Eclairage public

Dans le cadre de l'opération ECLAIRONS DEMAIN, la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) a décidé de procéder à la rénovation des luminaires vétustes (par mise en place d'éclairages leds) pour les communes adhérentes.

Pour la Commune de Corrèze cela concerne 155 luminaires pour un montant de 59 052 € HT, une fois déduites les subventions du CD19 (15.11%) et de la CEE (8%).

La participation de la Commune va s'élever à 20 668 € HT, une fois déduit le montant pris en charge par la FDEE19 (38 384 € HT).

Les travaux se sont achevés fin juin et une l'économie de consommation d'électricité pouvant atteindre 70% est attendue.

Dissimulation des réseaux Basse Tension Eclairage Public et Télécom rue du Moulin de Jarpel

A la suite de la mise en conformité de l'Assainissement et du renouvellement du réseau d'Eau potable rue du Moulin de Jarpel, la Commune a décidé en accord avec la Fédération Départementale d'Electrification de la Corrèze (FDEE19) de procéder à la dissimulation des réseaux Basse tension, Eclairage public et Télécommunications.

La FDEE19 prend en charge la totalité des travaux Basse tension et 50% de ceux concernant l'Eclairage public et le réseau Télécom et fibre, ce qui laisse un reste à charge pour la Commune de 28 302 € HT pour l'Eclairage public et de 22 848 € HT pour les réseaux Télécom.

Sous Maîtrise d'œuvre de la FDEE19, ces travaux de dissimulation doivent démarrer en début d'automne pour un achèvement en fin d'année.

Informations Diverses

Plan Local d'Urbanisme

Les travaux avancent pour adapter le PLU au territoire de Corrèze

Depuis notre dernier point d'étape, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Corrèze a franchi une nouvelle étape essentielle avec l'avancement du travail sur le futur zonage et le règlement écrit. Ces pièces fondamentales du document d'urbanisme définissent précisément où et comment la commune pourra se développer, tout en protégeant ses espaces naturels, agricoles et paysagers.

Affiner le zonage pour répondre aux enjeux locaux et réglementaires

Le travail réalisé par la commission urbanisme, en collaboration avec le bureau d'études, a permis de traduire les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en un zonage détaillé. Ce zonage intègre les exigences de la Loi Climat & Résilience, qui limite fortement la consommation foncière, ainsi que les spécificités du territoire de Corrèze : densification des « dents creuses », préservation des continuités écologiques, prise en compte des risques naturels et des infrastructures existantes.

Chaque parcelle a été analysée au regard de critères environnementaux, sociaux et économiques afin d'optimiser la qualité urbaine et rurale du futur PLU. Cette phase a également permis d'identifier les secteurs où des règles spécifiques devront s'appliquer pour encadrer les constructions, préserver les paysages et garantir la cohérence des aménagements.

Le règlement écrit, clé de la mise en œuvre du PLU

Parallèlement au zonage, la rédaction du règlement écrit a débuté. Ce document précise les règles d'usage du sol : quelles constructions sont autorisées, quelles hauteurs sont limitées, quelles distances doivent être respectées entre les bâtiments, et quelles contraintes environnementales s'imposent. L'objectif est d'offrir aux habitants, aux élus et aux professionnels une base claire et équilibrée pour le développement futur de la commune.

Une étape clé : l'évaluation environnementale

Le projet de PLU est actuellement dans sa phase d'évaluation environnementale, obligatoire pour tout document d'urbanisme. Cette évaluation vise à mesurer les impacts potentiels du futur PLU sur l'environnement (biodiversité, ressource en eau, sols, qualité de l'air, etc.) et à s'assurer que les choix d'aménagement sont compatibles avec les objectifs de préservation. Des ajustements pourront être réalisés en fonction des résultats de cette analyse.

Les prochaines étapes : consultation des services de l'État et présentation à la population

Une fois l'évaluation environnementale finalisée, le projet de PLU sera transmis aux services de l'État pour avis. Il sera ensuite présenté à la population lors de la phase de concertation publique, qui permettra à chacun de prendre connaissance du document, de formuler des remarques et de contribuer, le cas échéant, à son amélioration.

DECHETS

Comme vous le savez, le déploiement du nouveau schéma de collecte pour les emballages a commencé au mois de juin.

Désormais, les déchets doivent être jetés en vrac dans les colonnes, le Service Collecte et Valorisation des Déchets ne distribuera plus de sacs jaunes (il est inutile d'en acheter dans le commerce).

Un cabas de pré collecte est à la disposition de chaque foyer, il suffit d'en faire le retrait à la mairie.

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE !

NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LES EMBALLAGES SUR VOTRE COMMUNE

Dès le 1^{er} juillet,
plus de sacs jaunes, que du vrac
DANS LA COLONNE !



LOCALISEZ TOUS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DU TERRITOIRE AVEC CITEO

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

 Guide du tri



ACCÈDEZ AU SITE WEB

on-ne-lache-rien.citeo.com/#open-modal-guide-du-tri
RUBRIQUE «POINTS DE COLLECTE»



L'AGGLO
CARREMENT
ENGAGÉE



Article collecte et valorisation des déchets

Nouveau schéma de collecte - 1^{ère} phase : les emballages

Retardée de plus d'un an, à la suite d'un défaut de livraison du matériel roulant, la mise en place du nouveau schéma de collecte sera opérationnelle début juillet. Programmée par étape, cette évolution commencera donc en juillet 2025 avec les emballages recyclables pour continuer fin 2026 par les ordures ménagères. L'objectif de cette refonte reste toujours le même : réduire notre volume d'ordures ménagères incinérées et maîtriser au mieux les coûts inhérents à la collecte et aux traitements de nos déchets.

Après plusieurs mois d'attente, les premiers camions-grues de collecte sont arrivés permettant le déploiement du schéma de collecte des emballages dès le mois de juillet. 200 nouvelles colonnes seront déployées progressivement sur le territoire à partir de mi-juin. La collecte via ces nouvelles colonnes débutera à partir du mois de juillet. Cet été, les 450 points d'apport volontaire seront en service. En 2026, des colonnes destinées aux ordures ménagères viendront compléter l'ensemble, finalisant ainsi la mise en place du nouveau schéma. L'organisation des tournées de collecte, effectuée en journée, s'adapte au remplissage des colonnes. Elles deviennent le mode unique de collecte des emballages. Les autres modes encore en vigueur (bacs 4 roues, sacs jaunes) disparaissent.

Déposez vos emballages quand vous le souhaitez, au point d'apport volontaire qui vous convient le mieux sur l'ensemble du territoire de Tulle agglo. Les colonnes sont accessibles 7j/7 et 24h/24. Les emballages doivent être versés en vrac, sans sac jaune, dans la colonne jaune. Afin de faciliter l'acheminement et le dépôt des emballages en vrac jusqu'à la colonne, un sac cabas par foyer sera distribué. La collecte des ordures ménagères reste inchangée à l'été 2025.

Retrouvez toutes les consignes de tri et les points d'apport volontaire actualisés sur l'appli "Guide du tri" de CITEO.

Plus d'informations sur l'actualité du service collecte et valorisation des déchets sur tulleagglo.fr ou au 05 55 20 93 10.

INCIVILITES

Nous constatons hélas de nombreuses dégradations sur notre commune :

Les jardinières accrochées au pont à l'entrée de Corrèze ont été basculées dans la rivière, des boîtes aux lettres ont été détruites, des fleurs ont été volées, des pierres ont été jetées sur des automobilistes par des jeunes cagoulés. Des maisons inoccupées ont été visitées.

Nous faisons le maximum pour que notre commune soit accueillante et notre cadre de vie agréable, c'est pourquoi nous déplorons ces incivilités.

Nous vous demandons d'être vigilants et de ne pas hésiter à signaler tout acte répréhensible à la mairie ou à la gendarmerie.



C'est l'été, la piscine a ouvert ses portes !

Comme chaque année, la piscine de la commune de Corrèze sera ouverte tout l'été pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. À partir du 4 juillet et jusqu'au 31 août, l'équipe municipale et ses jeunes recrues saisonnières seront mobilisées pour vous accueillir chaleureusement et assurer une baignade surveillée, en toute sécurité.

Perchée sur les hauteurs de la commune, la piscine propose une vue imprenable sur la vallée et offre un cadre de détente idéal, aussi agréable pour la baignade que pour un moment de farniente au soleil.

Petits plongeurs ou grandes longueurs, chacun y trouvera son bonheur ! N'hésitez pas à venir profiter de ce bel équipement communal tout au long de l'été.

Ouverture tous les jours de 14h00 à 19h30.

Petits snacks et glaces sur place. Tarifs à partir de 1.80€ pour les enfants et 2.80€ pour les adultes.

11 rue d'Enchastre - 05 55 21 41 53. Cours de natation possibles, se renseigner auprès du maître-nageur.



FRANCE SERVICES

La Mission Locale de Tulle fait une permanence dans le local de la France Services de Corrèze le **3ème jeudi de chaque mois**.

Cette permanence est destinée aux jeunes de moins de 26 ans, les thèmes abordés sont :

- emploi
- projet professionnel
- formation
- droits (aides financières)
- accompagnement social et professionnel

Le RDV est à prendre à la Mission Locale au 05 55 26 92 21

Entretien aura lieu en France Services de Corrèze de 09 h à 12 h 00

Permanences :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| - jeudi 19 juin 2025 | - jeudi 17 juillet 2025 |
| - jeudi 18 septembre 2025 | - jeudi 16 octobre 2025 |
| - jeudi 20 novembre 2025 | - jeudi 18 décembre 2025 |

FranceServices Place de la Mairie 19800 CORREZE

☎ 05 55 20 35 78



correze-19@france-services.gouv.fr

Jeunes de 16 ans

Pensez au recensement citoyen !



Vous venez d'avoir 16 ans ? Il est temps de vous faire recenser !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour tous les jeunes Français, filles et garçons, à effectuer dans les 3 mois suivant votre 16e anniversaire.

Cette formalité est essentielle pour :

- Participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Obtenir le certificat nécessaire pour passer le permis de conduire, le baccalauréat ou tout concours public
- Être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans

🔑 Où et comment se faire recenser ?

En ligne en préparant vos documents, ou rendez-vous à la mairie avec votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), votre livret de famille et un justificatif de domicile (au nom des parents)

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez-la précieusement : elle vous sera demandée à l'inscription de vos examens et concours.

À noter que si vous passez le délai, il est toujours possible de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Évitez le blocage de vos démarches.

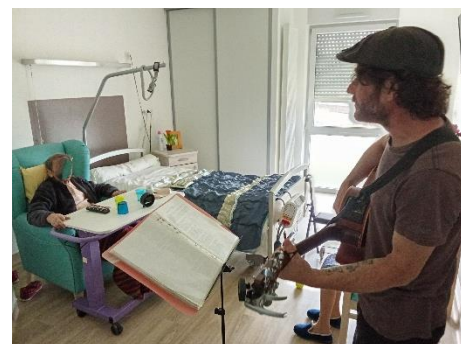
Pour plus d'informations, consultez le site officiel : service-public.fr

La vie des habitants de l'EHPAD de Corrèze est rythmée par une diversité d'activités et d'ateliers, animés par des intervenants extérieurs, des bénévoles et l'ensemble des professionnels de l'EHPAD. Notre établissement est un véritable lieu de vie ouvert sur son territoire et sa commune. Voici un aperçu des principales animations qui ont marqué ces six derniers mois.

Activités Physiques Adaptées pour tous : Séances collectives et individuelles sont proposées à tous, y compris au personnel dans le cadre de la prévention des risques et de la qualité de vie au travail



Activités musicales : musicothérapie, Chorale animée par des bénévoles et groupes musicaux, intervention d'une association pour réaliser des prestations musicales directement dans les chambres des habitants pour les personnes les plus isolées



Ateliers de Bien-être et estime de soi : Massages et réflexologie plantaire, ateliers collectifs de socio-esthétique, soin des mains avec manucure et pose de vernis



Ateliers de médiation animal : Visites régulières de Doudou le Chien, de Cyssou et Filou les poneys et plus récemment du Lama Oyoro. Ces moments de convivialité s'organisent en séance individuelle ou en petits groupes.



Les nombreuses rencontres Intergénérationnelles avec la classe de toute petite section de l'école maternelle de CORREZE et les élèves du Collège Bernadette CHIRAC. Ces rencontres ont permis de réaliser des ateliers cuisine, jeux, musique, chant et ateliers créatifs pour les plus petits et des animations sportives et créatives pour les plus grands.



Ateliers coutures initiés par une personne bénévole pour le plus grand bonheur des couturières. Des créations dignes de la haute couture !



Des journées, repas et expositions à thèmes ont été organisés autour de Pâques, Pentecôte, Brésil, Nord-Pas-de-Calais, journée des droits des femmes, salon de l'agriculture et bien d'autres.



De nombreuses sorties ont été organisées notamment au restaurant, shopping, expositions...



Nouveautés 2025 !

Un nouvel arrivant : le phoque PARO. Il s'agit d'un phoque interactif utilisé pour la prise en charge non-médicamenteuse des troubles cognitifs et comportementaux mis à disposition par le Conseil Départemental de la CORREZE



Un vélo cargo à assistance électrique pour permettre au plus grand nombre de sortir sur l'extérieur et profiter des beaux jours. Ce projet a été financé grâce au soutien de la Mairie de CORREZE et de la Fondation des Hôpitaux de France. Les habitants pourront également se balader et profiter de l'extérieur par l'installation de bancs le long de l'EHPAD !



Nous remercions sincèrement l'ensemble des professionnels de l'EHPAD pour leur investissement au quotidien afin d'assurer un véritable lieu de vie aux habitants ainsi que l'ensemble des partenaires sans qui toutes ces animations ne verraient pas le jour : L'association « Vivre Autrement à CORREZE », La Mairie de CORREZE, Conseil Départemental de la CORREZE, Agence Régionale de Santé, Fondation des Hôpitaux de France, AG2R la mondiale ainsi que l'ensemble des bénévoles.

Devenir Bénévole et ou membre de l'association « Vivre autrement à CORREZE »

Vous souhaitez vous engager et partager des moments enrichissants avec les habitants ?

Devenez bénévole et/ou membre de l'association de l'EHPAD « vivre autrement à CORREZE » pour rejoindre notre équipe dynamique et dévouée. Contactez-nous !

Vous souhaitez suivre toutes nos activités et ne rien manquer de la vie à l'EHPAD de Corrèze, rendez-vous sur notre page Facebook et LinkedIn.





Une fin d'année festive et animée à l'école !

L'année scolaire s'est achevée doucement, et les dernières semaines ont été riches en événements pour les élèves, les enseignants et les familles.

Du **16 au 20 juin**, les **sorties scolaires** auront permis aux enfants de vivre de belles expériences en dehors de la classe. Excursions culturelles, découvertes en pleine nature ou visites ludiques : tout est prêt pour apprendre autrement et créer des souvenirs inoubliables.

Le moment fort de cette fin d'année a été sans aucun doute la **fête de l'école**, qui a eu lieu le **mardi 1er juillet**. Cette édition a eu pour **thème les danses traditionnelles** : les élèves avaient préparé avec enthousiasme des chorégraphies. Un spectacle rythmé et convivial !!

Autre bonne nouvelle : les **travaux de rénovation de l'école élémentaire** sont désormais terminés. Les nouveaux locaux, à la fois **fonctionnels et très agréables**, offrent un cadre d'apprentissage modernisé, lumineux et accueillant.

L'école connaît également un bel engouement, avec de **nombreuses inscriptions pour la prochaine rentrée**, preuve de la confiance renouvelée des familles. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'été, en prenant contact avec la Mairie de Corrèze.

Du côté de l'équipe pédagogique, quelques changements sont à noter : **Mme Bigeargeas et M. Courgnaud** quitteront l'école à la fin de l'année. **Mme Delmas** prendra en charge le **poste des TPS** (Toute Petite Section). Cependant, l'école a perdu **un demi-poste à la prochaine rentrée** : les élèves de TPS seront accueillis **uniquement le matin**, puis **rejoindront à la mi-journée la classe avec les élèves de PS (Petite Section)**. D'autres enseignants sont attendus pour compléter l'équipe, mais leurs noms ne sont pas encore connus au moment de la rédaction de cet article.

La **rentrée scolaire** est fixée au **lundi 1er septembre**. En attendant, place à la découverte, à la fête... et à quelques jours de repos bien mérités !

Un grand merci à la Mairie pour son accompagnement tout au long de l'année, ainsi qu'à **l'association Les P'tits Corrèzois**, dont l'implication et le soutien sont précieux à la vie de l'école.

Bel été à tous, bonne continuation aux élèves qui quittent l'école, et à la rentrée pour les autres !

Mme Bergon, directrice de l'école de Corrèze



L'année scolaire se termine pour les P'tits Corrézois.

Les opérations Box-goûter se sont poursuivies en février, avril et la dernière aura lieu fin juin.

Un Vide ta chambre a été organisé au mois d'avril.

Ces différentes actions ont permis de participer au financement des sorties scolaires de fin d'année (11€ par élève, soit 1089 €). Cela représente les entrées mais pas le transport.

En écrivant ces lignes, nous sommes en pleine préparation de la fête de l'école qui clôturera les activités des P'tits Corrézois avant de se retrouver à la rentrée pour le traditionnel "café de rentrée".

Comme chaque année, les bénéfices de la fête de l'école seront reversés à la coopérative scolaire pour financer les sorties scolaires proposées aux enfants, mais aussi l'abonnement de classes à des magazines ou l'achat de petites fournitures pour faire vivre les projets des classes.

Une partie du bureau quittera ses fonctions à la rentrée, nous recherchons donc des parents pour participer à la vie de l'association au profit de l'ensemble des enfants de l'école de Corrèze. Être membre de l'association, c'est indiquer ses disponibilités pour l'organisation des événements proposés. Il est donc possible d'aider ponctuellement en fonction de ses disponibilités et ces aides allègent le travail de tous. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus (lesptitscorrezois@gmail.com).

L'équipe des P'tits Corrézois

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que l'école est **obligatoire** à partir de 3 ans. Pour l'inscription de vos enfants vous devez d'abord vous rendre à la mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de résidence avant de prendre contact avec la Directrice de l'école.

Rappel : l'école de Corrèze dispose d'une classe intercommunale qui accueille les enfants dès l'âge de 2 ans qui n'ont pas forcément acquis la propreté.



Pour permettre aux enfants d'être confortablement installés pour jouer lorsqu'ils sont sous le préau, la commune a fait l'acquisition de tables et de chaises colorées qui apportent en plus de la gaieté.

**BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?
RENDEZ-VOUS SUR [TULLEAGGLO.FR](https://tulleagglo.fr)**

Vous trouverez notamment des informations sur :

- Les tarifs
- Les points d'arrêt
- Le règlement intérieur
- Le code de bonne conduite de l'élève

Pour prendre contact avec le service

Transports et Mobilité de Tulle agglo :

05 55 20 38 05

ou transports.scolaires@tulleagglo.fr

Service Transports et Mobilité

Maison de l'Habitat et de la Mobilité de Tulle agglo

2 rue François Bonnélye

19000 Tulle

UN SERVICE DE
TULLE^c
agglo

RENTREE 2025 - 2026

**LES TRANSPORTS SCOLAIRES,
C'EST AVEC L'AGGLO
QUE ÇA ROULE !**



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 2 JUIN

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS JUSQU'AU 20 JUILLET INCLUS

Infos sur tulleagglo.fr

UN SERVICE DE
TULLE^c
agglo

COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis septembre 2023, la compétence Transports scolaires est assurée par Tulle agglo sur le territoire.

Qui est concerné par les Transports scolaires en général ?

Les élèves scolarisés de la Maternelle à la Terminale.

Qui est concerné par les Transports scolaires de Tulle agglo ?

Les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de Tulle agglo. Leur domicile doit se trouver à plus de 1,5 km de leur établissement scolaire. Les inscriptions se font auprès du service Transports et Mobilité de Tulle agglo.

Qui n'est pas concerné par les Transports scolaires de Tulle agglo ?

- Les élèves domiciliés sur le territoire de l'agglo et scolarisés dans un établissement situé hors de l'agglo.
- Les élèves domiciliés hors de Tulle agglo et scolarisés dans un établissement situé sur le territoire de Tulle agglo.

Dans les deux cas, l'inscription est assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine transports.nouvelle-aquitaine.fr

En cas de doute ou d'interrogation, le service Transports et Mobilité de Tulle agglo est là pour vous répondre. N'hésitez pas à le contacter.



**L'INSCRIPTION,
COMMENT ÇA SE PASSE ?**

**Ouverture des inscriptions
le lundi 2 juin.**

L'inscription se fait en ligne sur :
transports-scolaires.tulleagglo.fr

Étape 1 : Je crée un compte ou je me connecte avec les identifiants enregistrés lors de la première inscription.

Étape 2 : Je complète ma demande en ligne* et je joins mes pièces justificatives (dernier avis d'imposition, photo d'identité de mon enfant, etc.).

Étape 3 : Le service Transports et Mobilité valide mon dossier si tout est conforme.

Étape 4 : Je paie en ligne en 1 ou 3 fois sans frais.

Étape 5 : Je reçois la carte papier de mon enfant à mon domicile à partir du 15 août. Mon enfant peut alors emprunter les Transports scolaires de Tulle agglo.

*Vous ne pouvez pas inscrire votre enfant en ligne ?
Vous pouvez retirer un dossier papier à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité, 2 rue François Bonnélye à Tulle. Le paiement pourra se faire en espèces, par carte bancaire ou par chèque (en une seule fois).*

* Il vous faudra remplir une demande pour chaque enfant

Le Collège

Compléments apportés au dispositif « Ensemble pour Réussir »

Suite à la soirée « Mallette des parents » du lundi 27 janvier 2025 et à l'entretien-bilan avec les représentants des élèves, le fonctionnement de ce dispositif est posé dans notre établissement. Aussi, des dispositions particulières vont s'ajouter aux procédures déjà en place.

Demandes du côté des Elèves	Demandes du côté des Parents des Elèves
- Ouverture du « BUREAU d'AIDE RAPIDE » va voir le jour le lundi et jeudi de 13h à 14h dans la salle de travail et d'accueil du la Direction (1^{er} étage). Dans le cadre du dispositif devoirs faits, un enseignant sera présent durant cet horaire pour répondre aux questionnements et point du programme souhaités par les élèves. Pour les élèves, lorsque une question n'a pas été comprise et un point de leçon n'est pas clair, il peut s'inscrire à 10h sur la liste « BUREAU d'AIDE RAPIDE » disponible à la vie scolaire. Cette inscription se fera auprès de l'enseignant désigné et l'élève recevra, un rendez-vous particulier lui sera donné et lui permettra d'être aidé sur un point particulier. - Ouverture des « REPAS DE TRAVAIL COLLABORATIFS » pour tous les élèves. Une table dans le restaurant scolaire sera exclusivement réservée pour les repas de travail. Les élèves ayant à échanger à propos de leur notions scolaire, voulant s'entraider pour acquérir les compétences travaillées en classe pourront échanger et approfondir leur travail par 2, lors d'un « REPAS DE TRAVAIL COLLABORATIF ». Pour ce faire, il suffit aux élèves volontaires d'aller s'inscrire sur le tableau d'inscription ouvert à la Direction (à côté du bureau de Madame la Principale). Une invitation particulière et nominative sera alors remise par le service du secrétariat de direction ou par Madame la Principale. - Ouverture de « L'ESPACE D'ECHANGES ET DE TRAVAIL COLLABORATIF » pour tous les élèves. Composé de deux tables et de deux chaises identifiées sous le préau, ce petit lieu sera mis à disposition des élèves volontaires souhaitant travailler, approfondir leurs apprentissages, échanger et s'entraider sur des notions particulières entre camarades (2 personnes uniquement). Quelques casques anti-bruits seront en accès protégé pour les élèves souhaitant s'isoler du bruit. Pour accéder à cet espace mis à disposition pendant la pause méridienne, il suffit aux élèves volontaires de s'inscrire auprès de la vie scolaire, une invitation individuelle et nominative lui sera remise par ce même service. - Démarrage de la « FICHE d'AUTO-EVALUATION DU TRAVAIL PERSONNEL » pour tous les élèves. A la fin de la journée, chaque élève va bénéficier d'une fiche personnalisée dans son carnet de liaison où il va évaluer lui-même son travail personnel sur la journée. Nous rappelons ici qu'il s'agit bien de tout le travail personnel et nous demandons à tous les élèves un gros effort sur l'apprentissage de toutes les leçons de façon régulière (tous les jours). L'élève pourra cocher le « smile » qui correspond à son investissement durant la journée. Cette fiche pourra être montrée par l'élève à sa famille ainsi qu'à ses professeurs et mentionnera l'effort réalisé au quotidien par chacun. Elle sera également demandée et vérifiée régulièrement par les équipes pédagogiques et éducatives.	- Un temps de « CELEBRATION ET REMISE DE DIPLOMES » sera organisé à la fin de chaque trimestre afin de consacrer le travail, l'engagement et la réussite des élèves méritants. La Direction demande à tous les élèves de se « mettre sur leur 31 » (de bien s'habiller) pour cette cérémonie. Elle consacrera les efforts de tous et sera un temps de fête collective autour des efforts et de l'énergie engagée par tous. Au premier trimestre les diplômes et le petit cadeau remis par la Direction de l'établissement seront en « bronze », au deuxième trimestre ils seront en « argent » et enfin au troisième trimestre, ils seront en « OR » ! Les parents seront invités à cette cérémonie et pourront s'inscrire auprès du secrétariat de la Direction. Notre objectif à tous ... encourager le travail scolaire et la réussite de chaque élève de notre établissement ! Les deux dates sélectionnées concernant ces deux événements sont les suivantes : - le mardi 08 avril 2025 de 13h à 14h - le mardi 24 juin 2025 de 13h à 14h

La communauté scolaire du collège de Corrèze : ENSEMBLE POUR REUSSIR !

ORGANISATION DU DISPOSITIF « ENSEMBLE POUR REUSSIR » PAR NIVEAU DE CLASSE

Réaliser son TRAVAIL PERSONNEL

CLASSE de 6 ^{ème}	CLASSES de 5 ^{ème} et de 4 ^{ème}	CLASSE de 3 ^{ème}
Réalisation en permanence du LIVRET « Bien vivre ensemble ». Les élèves répondront aux 12 fiches proposés en intégrant un dessin ou illustration ou jeux de mots pour chaque fiche. Ce travail sera préparatoire à une nouvelle fresque décorative pour notre préau. - Pour les élèves internes : --- Le temps de travail du soir est maintenu. L'encadrement se fait par les AED du collège. --- La vérification des devoirs et des leçons sera réalisée à chaque fin de séance. Dans le cas où le travail n'est pas sérieux, l'élève ne pourra pas bénéficier de son temps libre avec son téléphone portable ce soir-là. En revanche, la famille sera immédiatement tenue au courant de cette décision par un appel téléphonique. --- Refuser ou ne pas faire son travail personnel devient une clause de suspension de l'accueil de l'enfant à l'internat. Je vous rappelle que cet hébergement est un service annexe non obligatoire. - Pour les élèves externes et ½ pensionnaires : --- Il est demandé aux élèves de réaliser leur travail personnel pendant toutes les heures de permanence (leçons + exercices). --- Dans leur cartable, il est demandé aux élèves d'anticiper et de prévoir leur matériel pour travailler. --- La vérification du travail effectué par tous les élèves sera réalisée. En fin de chaque heure de permanence. --- Dans le cas où le travail n'aurait pas été sérieux, un message sera immédiatement envoyé à la famille de l'élève concerné ainsi qu'aux équipes pédagogiques de l'établissement. --- Un registre du travail personnel de l'élève sera tenu à jour par le service de la vie scolaire. Au bout de 3 signalements, un rendez-vous avec la famille sera organisé afin de faire un point pédagogique en présence du professeur principal et de Madame la CPE de l'établissement. --- En classe, le travail demandé sera vérifié à chaque séance par le professeur qui pourra punir la non-réalisation du travail demandé	- Pour les élèves internes : --- Le temps de travail du soir est maintenu. L'encadrement se fait par les AED du collège. --- La vérification des devoirs et des leçons sera réalisée à chaque fin de séance. Dans le cas où le travail n'est pas sérieux, l'élève ne pourra pas bénéficier de son temps libre avec son téléphone portable ce soir-là. En revanche, la famille sera immédiatement tenue au courant de cette décision par un appel téléphonique. --- Refuser ou ne pas faire son travail personnel devient une clause de suspension de l'accueil de l'enfant à l'internat. Je vous rappelle que cet hébergement est un service annexe non obligatoire. - Pour les élèves externes et ½ pensionnaires : --- Il est demandé aux élèves de réaliser leur travail personnel pendant toutes les heures de permanence (leçons + exercices). --- Dans leur cartable, il est demandé aux élèves d'anticiper et de prévoir leur matériel pour travailler. --- La vérification du travail effectué par tous les élèves sera réalisée. En fin de chaque heure de permanence. --- Dans le cas où le travail n'aurait pas été sérieux, un message sera immédiatement envoyé à la famille de l'élève concerné ainsi qu'aux équipes pédagogiques de l'établissement. --- Un registre du travail personnel de l'élève sera tenu à jour par le service de la vie scolaire. Au bout de 3 signalements, un rendez-vous avec la famille sera organisé afin de faire un point pédagogique en présence du professeur principal et de Madame la CPE de l'établissement.	- Pour les élèves internes des classes de 3^{ème} : --- Le temps de travail du soir est maintenu et encadré par les AED du collège. --- Les leçons devant être sues pour le lendemain seront récitées à l'AED en fin de chaque séance. --- Les travaux écrits seront vérifiés pour chaque élève à la fin de la séance. --- Si l'élève n'arrive pas à réaliser un exercice, il lui sera demandé de recopier la consigne sur son cahier ou sur sa copie. --- Un tutorat entre élève est mis en place. --- Tant que l'ensemble du travail personnel n'est pas réalisé par l'élève, ce dernier ne sera pas autorisé à faire autre chose. Son temps libre avec son téléphone portable ne sera pas possible. La famille sera immédiatement informée. En revanche, les temps de repas, de toilette et l'heure du coucher ne seront en aucun cas modifiés. --- Refuser ou ne pas faire son travail personnel devient une clause de suspension de l'accueil de l'enfant à l'internat. Je vous rappelle que cet hébergement est un service annexe non obligatoire. - Pour les élèves externes et ½ pensionnaires : --- Il est demandé aux élèves de réaliser leur travail personnel pendant toutes les heures de permanence (leçons + exercices). --- Dans leur cartable, il est demandé aux élèves d'anticiper et de prévoir leur matériel pour travailler. --- La vérification du travail effectué par tous les élèves sera réalisée. En fin de chaque heure de permanence. --- Dans le cas où le travail n'aurait pas été sérieux, un message sera immédiatement envoyé à la famille de l'élève concerné ainsi qu'aux équipes pédagogiques de l'établissement. --- Un registre du travail personnel de l'élève sera tenu à jour par le service de la vie scolaire. Au bout de 3 signalements, un rendez-vous avec la famille sera organisé afin de faire un point pédagogique en présence du professeur principal et de Madame la CPE de l'établissement.

Informations importantes :

- Pas d'autorisation d'utiliser les Chromebook en permanence (les expériences menées montrent que la majorité des élèves ont utilisé exclusivement pour jouer les ordinateurs et pas pour réellement travailler). En revanche, les élèves à besoins pédagogiques spécifiques garderont leurs adaptations numériques).
- Les surveillants maintiendront leur vigilance sur la sélection des lectures autorisées pendant les temps de permanence. Seules les lectures ayant un lien pédagogique avec le travail personnel demandé aux élèves seront autorisées.
- Dans le cadre de l'article du code de l'Éducation concernant l'obligation d'assiduité de l'élève et son obligation à réaliser le travail pédagogique demandé, le chef d'établissement sera amené à sanctionner les élèves ne respectant pas ces deux demandes.



Année 2024 - 2025

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Réaliser son travail personnel

Le travail des élèves s'est renforcé grâce à ce dispositif. Entre le 1^{er} trimestre et le 2^{ème} trimestre, toutes les classes ont connu une augmentation de la moyenne. Le travail personnel des enfants a été plus approfondi et s'est renforcé grâce à ce dispositif :

« Ensemble pour réussir ».

Un semestre très positif !

L'équipe du personnel du Collège Bernadette Chirac.



Centre d'incendie et de Secours de CORREZE

Hommage à Cédric



Le centre de secours de Corrèze est en deuil après la disparition brutale et inattendue de Cédric, Sapeur-pompier volontaire depuis le 1^{er} décembre 2002.

Cédric a consacré 23 années de sa vie au service des autres. Grâce à son engagement sans faille, il a gravi les échelons au fil des années, jusqu'à atteindre le grade d'adjudant-chef en 2019.

Bien plus qu'un sapeur-pompier exemplaire, Cédric était un pilier de la vie du centre. Il s'était investi avec passion dans la formation des jeunes générations en tant que responsable de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de 2017 à 2023.

En tant que moniteur de secourisme pendant de nombreuses années, il a su transmettre avec passion son savoir-faire, formant avec pédagogie un grand nombre d'entre nous aux gestes qui sauvent.

Il participait également activement à la vie associative du centre, en étant membre du bureau de l'amicale depuis son arrivée. Son engagement constant au sein de cette structure témoignait de son attachement profond à l'esprit de camaraderie et de solidarité qui unit les sapeurs-pompiers. Qu'il s'agisse d'organiser des événements, de soutenir ses collègues ou de faire vivre la convivialité au sein du groupe, Cédric répondait toujours présent avec enthousiasme et générosité.

Sa disparition laisse un vide immense dans notre caserne. Sa bienveillance, son dévouement et sa bonne humeur laissent un souvenir fort et indélébile auprès de tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

Toutes nos pensées vont à Marion, Lou et Inès.

Cédric, nous ne t'oublierons jamais.





Jeunes Sapeurs Pompiers de Corrèze

Après une année de mise en sommeil due à un manque de jeunes recrues, la section des JSP de Corrèze a redémarré en septembre avec 5 jeunes : Noélie, Lysi, Virgile, Maëlys et Nathan, encadrés par Milène M, Héloïse R, Maxime A, Guillaume B, Mathieu D, Clément C, Maxime P, Pierre P, Romain P et Thomas T.

En plus des manœuvres dont certaines en collaboration avec leurs aînés, les JSP ont également participé à différentes manifestations locales et départementales :

- Cérémonie du 11 novembre à Bar et Corrèze
- Cross départemental à Sornac le 16 novembre
- Ste Barbe départementale au SDIS le 7 décembre
- Un moment inoubliable lors de la rencontre CAB contre Valence Romans le 4 avril au Stadium ! Plus de 300 sapeurs-pompiers en tenue, dont nos 5 jeunes, étaient présents pour soutenir le club corrézien !
- Visite du CTA (Centre de Traitement de l'Alerte) et du Centre d'Incendie et de Secours de Tulle le 30 avril
- Cérémonie du 8 mai à Corrèze
- Rassemblement Technique Départemental et challenge Bernard Miel, à Ayen le 17 mai



Rejoignez les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) !

- Découvrez le matériel d'incendie, apprenez les techniques de lutte contre l'incendie
- Apprenez les gestes qui sauvent
- Faites du sport
- Participez à des manœuvres et à des cérémonies
- Gagnez en courage
- Apprenez le dépassement de soi
- Évoluez au sein d'une véritable équipe
- Partagez des valeurs de solidarité et de civisme
- Participez à des compétitions sportives entre jeunes !



Modalités

- être âgé de 11 à 18 ans,
- Certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport
- Certificat de vaccination antitétanique
- Autorisation parentale.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez prendre contact auprès de la cheffe de centre, Milène Martinie 06 86 62 15 48 ou du responsable de la section Mathieu Dichamp 06 76 34 79 71.



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contre les **cambriolages,**

ayez
les **bons**
réflexes !



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur.** En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.** Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès.** Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité.** En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- **Placez en lieu sûr** vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.



Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.**
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillason**, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, **évitez de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- **Informez votre entourage** de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- **Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- **Votre domicile doit paraître habité** tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

- ➔ Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- ➔ Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.
- ➔ Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 !

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques**; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).



AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;**
- **interdisez l'accès des lieux.**

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- **Faites opposition auprès de votre banque**, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- **déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie** en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet: <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- **déclarez le vol à votre assureur**, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.



Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



Ma sécurité

Application grand public



www.interieur.gouv.fr

Manifestations

14 juillet : Feu d'artifice bal populaire repas organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

20 juillet : rallye touristique du patrimoine organisé par l'association Histoire et Patrimoine

21 juillet : Marché festif animé par les Bouleaux d'argent et Corrèze Animation

1 août : Foire aux bijoux organisée par le Club Sport et Culture

8 au 17 août : 10^{ème} exposition d'Arts Plastiques à la Chapelle des Pénitents organisée par L'association Arts&Créations

8 août : Vernissage de l'exposition à la Chapelle des Pénitents

9 août : Conférence à la salle Polyvalente organisée par Arts&Créations

9 août : Vide grenier organisé par Corrèze Animation et Bouleaux d'argent

11 août : Marché festif animé par l'ASVC et CSCC

22 août : collecte de sang au Centre culturel

24 août : Concert de violon, harpe et hautbois à l'église St Martial organisé par Histoire et Patrimoine

12 octobre : Fête des champignons organisée par Corrèze Animation

Octobre : Bal country organisé par Danses et Gym Correze

23 octobre : collecte de sang à la salle polyvalente

MARCHES FESTIFS

Cette année, les marchés festifs se dérouleront sous la nouvelle halle !!!

Nous n'aurons plus à craindre les intempéries, Le lundi 21 juillet et le lundi 11 août. Nous pourrons nous installer dans le jardin et prendre notre repas sur un mange- debout ou assis sous la halle avec bien sûr un accompagnement musical.

Les commerçants seront regroupés aux abords de la halle.

Nous espérons vous voir nombreux !!!!

Etat Civil

Etat civil... De Janvier 2025 à Juin 2025

Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :

Le 21 février 2025 : Tom de Chloé BOURGES et de Julien MEYRIGNAC

Le 5 mars 2025 : Aurélien de Justine TRESPEUCH et d'Adrien FRESSINGE

Le 25 mars 2025 : Pia de Cécilia ALDER et d'Aymeric FRAYSSE

Le 10 avril 2025 : Uhtred de Sabrina VISCA et Jeoffrey BAUR

Le 6 mai 2025 : Billie de Lola DE AZEVEDO

Le 16 mai 2025 : Meïli de Sophie DEVEZE et de Vincent RODRIGUEZ

Le 25 mai 2025 : Léna de Pauline MARLIAC et Julien LE MARCHAND

Expriment tous leurs vœux de bonheur à :

Le 25 avril 2025 : Marion GOURNAY et Romain HUCHER

Le 10 mai 2025 : Alexane Normand et de Germain PICARD

Le 29 mai 2025 : Julie ALBERTINI et de Gauthier DOHR

Le 21 juin 2025 : Isabelle GORSE et de Didier FAYAT

Assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

Mme DUMONT épouse BOIRAUD Denise, le 12 janvier 2025

Mme CHAURAY épouse ELMOZNINO Françoise, le 5 février 2025

M. LE CORNEC PIERRE, le 12 février 2025

M. BOURDARIAS PAUL, le 5 mars 2025

M. CHEZE Jean, le 10 mars 2025

M. DELANNOY Cédric, le 17 mars 2025

Mme BRINDEL épouse AGNOUX Gisele, le 22 mars 2025

M. MONS Marcel, le 2 avril 2025

M. BARTHELMEBS Georges, le 21 avril 2025

Mme PILARDEAU épouse VIALLE Suzanne, le 25 avril 2025

M. BECH Edouard, le 26 avril 2025

Mme GIBIAT épouse TOURNEIX Antoinette, le 5 mai 2025

Mme BONICHON épouse LIGEOIX Nicole, le 21 mai 2025

M. VIRSOLVY André, le 24 mai 2025

Mme FOURNIER épouse HIRONDART Micheline, le 25 mai 2025

La Vie de Nos Associations

Société Communale de Chasse de CORREZE

Le Fusil Corrézien

Je vais commencer par faire le bilan de la saison de chasse (même si elle se termine au 30 juin, une saison de chasse commence le 1^{er} juillet de l'année-n et se termine le 30 juin de l'année n+1).

Bilan de la saison de chasse 2024-2025 :

17 sangliers (15 pour la saison 2023/2024, 11 pour la saison 2022/2023),

21 chevreuils pour 28 attributions (dont 10 brocards en tir d'été),

4 cerfs (1 cerf 11 cors, 2 biches et un jeune de l'année) pour 5 attributions.

Pour la saison prochaine (2025-2026), il nous a été attribué 28 chevreuils et 6 cerfs. Comme il n'y a pas de plan de chasse « sanglier » en Corrèze, les prélèvements sont illimités.

A partir du 1^{ER} juin 2025, les tirs d'été des brocards (chevreuils mâles) et du renard vont avoir lieu. Comme depuis quelques années, des chasseurs de Savoie viendront à cette occasion. Ils ne chassent que sur le territoire de la société de chasse du « Fusil Corrézien » et sont des chasseurs responsables tant au niveau éthique que sécuritaire.

L'assemblée générale de la Société de chasse du « Fusil Corrézien » se déroulera le vendredi 08 août 2025 à la salle des associations (à côté de la Trésorerie) à 21H00. L'ordre du jour sera le rapport financier et moral ainsi que le renouvellement du bureau. Chasseurs, Propriétaires, Agriculteurs, Forestiers ainsi que toutes autres personnes sont conviées à l'assemblée générale.

Le Président, Xavier LE BON

06-61-17-28-63



Récemment **Corrèze animation** vous a proposé, le 05 avril, un repas dansant autour d'un délicieux repas « choucroute royale » préparé avec beaucoup de soin et de savoir-faire par Bernard VIALLET et Laurent GOSSET. Ce repas a rassemblé près de 100 personnes dans une ambiance très conviviale et festive.

Nous avons le plaisir de vous convier à plusieurs rendez-vous alors dès à présent, nous vous remercions de **noter dans vos agendas** :

- **Le lundi 21 juillet Marché festif** co-organisé avec nos amis des bouleaux d'argent avec le concours de la municipalité que nous remercions. Présence de producteurs et de commerçants locaux.
- **Le dimanche 10 août Vide grenier** en semi-nocturne (16h-22h) emplacement gratuit pour les habitants de CORREZE, inscriptions et réservations auprès de Mathieu au 06.84.87.34.17. La soirée se poursuivra autour d'un traditionnel « moules-frites ». Il est préférable de s'inscrire également auprès de Irène au 06,01,85,44,12 Cette soirée sera animée par le groupe Gynko Yellow Variétés françaises et internationales.
- **Le dimanche 12 octobre, Nous fêterons ensemble la 26ème fête des champignons.**

Nous souhaitons remercier la municipalité pour sa subvention annuelle, la mise à disposition des salles, du matériel et des personnels techniques et administratifs avec qui nous travaillons très efficacement.

Un immense merci également à tous nos partenaires : commerçants et artisans du secteur ainsi qu'aux professionnels de santé qui font le choix d'encourager nos actions en finançant notre plaquette publicitaire. Nous vous invitons à les faire travailler en priorité.

Un grand merci à vous toutes et tous qui par votre présence à nos manifestations nous encouragent à persévérer.

Par ailleurs si vous aussi vous souhaitez vous engager, n'hésitez surtout pas à nous rejoindre nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Enfin, l'ensemble du bureau, du conseil d'administration et les membres actifs de CORREZE ANIMATION se joint à moi pour vous souhaiter le plus bel été à CORREZE.

Pour le conseil d'administration, le Président Mathieu MARTINIE.



L'association Histoire et patrimoine de Corrèze et ses environs œuvre dans différents domaines pour restaurer, découvrir et faire découvrir l'histoire et le patrimoine communs à nous tous.

Assemblée générale :

Après avoir remercié Pierre Clara, Danielle Ravidat et Marie José Bech démissionnaires, le président a rappelé les actions engagées fin 2024 et début 2025 et les projets 2025.

Création d'une adresse Électronique : histoire.patrimoinecorreze@free.fr pour faciliter les échanges entre les membres mais aussi avec les partenaires extérieurs.

Le Site de l'association reste : histoire-patrimoine-correze.fr

8 novembre 2024 : présentation à Bar de l'exposition « LES SAPEURS POMPIERS – LEUR HISTOIRE- LE SDIS – LE CENTRE DE SECOURS DE CORREZE ». Elle a reçu un franc succès.

Un bulletin intitulé : « *Notre histoire notre patrimoine* » a été rédigé afin de faire découvrir les réalisations de l'association : il présente les activités réalisées au cours de l'année 2024 et une ébauche des projets pour l'année suivante. Il peut être retiré au local de l'association.

Eglise Saint Martial : À l'occasion de la réouverture de l'église Saint-Martial, inscrite aux monuments historiques le 29 février 1972, à la suite de sa restauration qui aura duré 3 ans (2021 à 2024), l'association a édité un livre qui a pour titre « **Eglise Saint Martial de Limoges, son histoire, son mobilier et son trésor** », livre écrit par Pierre Clara suivant ses recherches.

Les découvertes lors de cette restauration, de nouvelles recherches entreprises aux archives départementales et à celles de l'évêché ont permis à Pierre Clara d'approfondir l'histoire et de découvrir l'évolution de l'édifice au cours des siècles depuis son origine au XII^{ème} siècle, jusqu'à nos jours.

Ce livre est disponible auprès de l'association.

Election de nouveaux membres au bureau :

Président : Michel Lefebvre

Vice-président : Léa Faucher

Secrétaires : Nicole Faugeras-Lechat et Marie-Hélène Albert

Trésorier : Gérard Dubois

La gestion du site de l'association est confiée à Olivier Payrat.

La gestion des livres est confiée à Léa Faucher.
Christian Ravidat est élu vérificateur des comptes.

Pour 2025, l'association organise le 20 juillet 2025 un rallye touristique « les vieilles pierres » pour découvrir l'histoire,

le patrimoine de notre territoire.

Vous pouvez consulter le programme sur le site de l'association. Les inscriptions seront prises soit par la messagerie (adresse indiquée ci-dessus), soit par courrier adressé à l'association (adresse mairie de Corrèze – 19800 Corrèze), soit par téléphone :

Auprès du Président : 06.77.17.58.36 ou

Auprès de M. Saumon : 06.89.04.77.26,

Au plus tard le 10 juillet.



Le prix est de 25,00 € par personne, 15,00 pour les enfants de 6 ans à 15 ans, gratuit pour les plus petits.

Organisation du concert : le 23 août à 20h30 nous organisons un concert dans l'église St Martial de Limoges à Corrèze. Concert de violon, harpe et hautbois avec la participation de Pascal SAUMON, 1^{er} hautbois de l'orchestre national de France.

Le prix est laissé à la discrétion des participants.

Visites semi-nocturnes de la cité médiévale :

Comme tous les ans nous proposons d'organiser des visites de la cité médiévale. Cet été 3 thèmes seront proposés :

La cité médiévale avec l'église ;

La chapelle Notre Dame du Salut avec les moulins sur la Corrèze et les ponts ;

La chapelle des Pénitents, la croix du cimetière et les voies de communication de Corrèze depuis l'époque romaine.

Pierre Clara assurera les visites cette saison estivale.

Nous cherchons un volontaire pour remplacer Pierre en 2026.

Le Site de l'association désire présenter :

Antoinette Cougnoux : Nous souhaitons mettre en lumière cette personne, parolière de Jean Ségurel, écrivaine de contes sur la vie des gens des Monédières et sur les ondes de la radio aussi bien en Limousin qu'en Auvergne.

Elle fut Institutrice pendant 25 ans à la Vialle de Chaumeil à partir de 1928, puis à Chaumeil jusqu'en 1962, date de départ à la retraite.

Nous recherchons des éléments sur la vie d'Antoinette Cougnoux, n'hésitez donc pas à nous contacter.

Programme du rallye « les vieilles pierres »

8h - 8h30 EYREIN :

Accueil des participants.

Enregistrement des participants

Remise des documents

Viennoiseries et boissons chaudes seront proposées.

8h30 - 9h EYREIN :

Départ des participants pour la journée :

9 étapes ;

48 énigmes ;

23 photos à découvrir.

12h30 - 14h :

Pique-nique sur la route, chaque participant assure son ravitaillement (victuailles, boissons).

19h CORREZE : arrivée

19h15 - 20h :

Visite commentée de la cité médiévale par Pierre Clara

20h :

Repas froid (boissons non comprises dans le tarif)

Chants par le groupe BELLACOR

Des jeux vous seront proposés au cours de la journée.



Bouleaux d'Argent

Un petit résumé de nos activités du premier semestre 2025 ainsi que de nos projets proposés à nos adhérents qui sont à ce jour au nombre de 113.

- 31 janvier 2025 : Notre Association a reçu la **Société « Privilège »** qui présente des articles favorisant l'amélioration de la vie quotidienne. 42 personnes étaient présentes, un repas gratuit au restaurant « le Pêcheur de Lune » nous a été offert ainsi qu'un chèque de 500 euros.
 - 13 mars 2025 : Journée détente avec le club de Bar au « **National Palace** » à Vierzon, seul cabaret qui mêle les arts du cirque avec le Music-hall.
 - 16 mars 2025 : Notre **Loto annuel** a connu un vif succès grâce à nos bénévoles ainsi qu'aux commerçants de Corrèze et des environs. Merci vivement à tous.
- 03 mai 2025 : 51 adhérents ont partagé, à la salle des fêtes de Corrèze, **le repas traditionnel du Printemps**, préparé et servi avec soin par les propriétaires de la ferme-auberge des Bruyères de Saint-Augustin. Très bonne ambiance !
- 21 juin 2025 : **Escapade en Périgord** « Tourtoirac et Terrasson » 48 inscriptions.

Les « marches » du Lundi après-midi dans la campagne corrézienne continuent de regrouper de nombreux randonneurs. Merci aux adhérents qui les planifient à tour de rôle, chapeautés par Léa Faucher.

Les adeptes de la couture, tricot, broderie et autres se réunissent le mardi après-midi dans le local pour partager leur expérience et conseils.

Une séance de gymnastique, « gym-santé-équilibre et mémoire », encadrée par une monitrice, est proposée tous les jeudis après-midi de 14h30 à 15h30 à la salle des fêtes de Corrèze. 25 personnes sont déjà inscrites.

Les jeudis, également, Le Club est ouvert pour un après-midi détente avec **les jeux de belote, de scrabble et autres.**

Il est rappelé que pour bénéficier de ces activités, il faut nécessairement adhérer à l'Association (12 euros par personne). Elles cessent l'été et reprennent début septembre.

En mars, **les séances de « vélo-cognitif »** se sont terminées. Contact a été pris pour le deuxième semestre à la société Rev'Lim afin de programmer de nouvelles séances à compter du mois de septembre.

Nous participerons cet été, avec « Corrèze Animation » **au marché festif** du 21/07 ainsi qu'au « **vide grenier** » du 10/08/25 avec repas « moules-frites » et animations.

Pour ces deux activités, nous faisons appel aux bénévoles.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour le prêt des salles ainsi que pour la subvention accordée à notre Association.

La Présidente Monique DUMOND et son Bureau



Marche à CLEDAT



CABARET « NATIONAL PALACE »





Arts & Créations Corrèze

10 ans ça se fête !

C'est avec un grand plaisir que notre association fête cette année ses 10 ans d'exposition. En effet c'est en août 2016, grâce au parrainage de Pierre Clara et de l'association Histoire et Patrimoine que nous avons pu monter notre première exposition d'arts plastiques à la chapelle des pénitents.

Très vite, dès 2017 nous avons voulu élargir notre domaine initial en invitant des photographes à rejoindre nos exposants peintres, aquarellistes et sculpteurs. Cette volonté s'est également exprimée en lançant d'abord des animations telles que les marathons photos dans les rues de Corrèze ouverts à tout public, jeune ou moins jeune puis, depuis 2ans, des concours photos par la voie internet.

Nous voulons marquer cette année par différentes animations auxquelles seront conviés nos adhérents, les habitants de Corrèze ainsi que les vacanciers.

Le 3^{ème} concours photo : ouvert à tous et toutes, petits et grands, jusqu'au 14 juillet.

Il a pour thème « De rus en cascadelles ».

Les personnes intéressées peuvent envoyer par mail 2 photos maximum à l'adresse suivante : **arts.creations.correze@gmail.com** en donnant leurs coordonnées.

Comme l'an passé la créativité et l'originalité seront appréciées par le jury. On pourra envoyer des photos récentes ou plus anciennes, couleur ou noir et blanc.



Pour plus d'informations sur le
règlement du concours
consultez notre site en flashant
le QR code ci-contre

Le 8 août : Vernissage de notre exposition annuelle et proclamation des résultats du concours photos.

De nombreux cadeaux seront offerts par le jury aux meilleures photos aussi bien des adultes que des mineurs. L'an passé 20 photographes avaient été récompensés.

Du 8 Août au 17 Août 10^{ème} Exposition d'arts plastiques

Elle se déroulera dans la chapelle des pénitents que nous retrouverons avec joie après sa belle restauration.

Ouverture : tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h. Entrée gratuite.



**Vous êtes invité(e)s au Vernissage le
vendredi 8 août à partir de 18h30 sur
le parvis de la chapelle.**

Ci-dessous

A gauche : poterie de Sabine DOREMUS – La fille
aux oiseaux

A droite : peinture de Laurent Lafaire



Ci-contre : Peinture de Mathieu MAROUBY

Ci-dessous : photographie de Aurélie FIESCHI



Cette année, on retrouvera la plupart des exposants présents depuis le début de l'aventure en 2016.

Ils seront rejoints par la photographe Aurélie Fieschi qui nous accompagne fidèlement depuis 10 ans dans nos projets photographiques et par Sabine Dorémus potière à Corrèze très inspirée par les pénitents blancs.

Laurent Lafaire et Mathieu Marouby nous présenteront des œuvres contemporaines utilisant notamment la technique du Fluid Art (pouring).

Par ailleurs, l'assemblée générale des adhérents de l'association se déroulera le **jeudi 14 août à 19h** dans la chapelle.

Le 9 août : « La Corrèze source d'inspiration »

Nous avons le plaisir de vous convier à cette **rencontre exceptionnelle** intitulée "La Corrèze, Source d'Inspiration", où deux personnalités marquantes de notre région partageront leurs passions et leurs inspirations.

Il s'agit de Gilbert Bordes écrivain de renom, membre de l'école de Brive et de la nouvelle école de Brive et de Pierre Soulier photographe talentueux du Photo Club de Tulle.



© Bruno Levy

Gilbert Bordes, né à Orliac de Bar, nous fera l'honneur de sa présence. À travers ses romans, imprégnés des paysages et des traditions corréziennes il met en valeur des destins ancrés dans notre histoire. Sous sa plume des existences se construisent dans une grande diversité de contextes : un monde paysan et rude aussi bien au 18^{ème} siècle qu'au 20^{ème}, les première et deuxième guerres mondiales...

Pour ne citer que quelques - uns de ses nombreux ouvrages, nous avons tous en tête « Le porteur de destins », « La nuit de la Hulotte », « Lydia de Malemort » ; plus récemment « Le chant du papillon » et « La Malbête » paru en 2024.

À ses côtés, le photographe **Pierre Soulier**, aux attaches familiales bien connues dans la ville de Corrèze, nous dévoilera son univers artistique. Ses photographies, empreintes de respect et d'admiration pour la faune et la flore, témoignent de rencontres précieuses et de moments privilégiés avec la nature.

Son travail a été récompensé dans de nombreux festivals photographiques comme celui de l'Oiseau en baie de Somme, celui de Montier en Der et Spot Nature au Havre.



Cette causerie sera l'occasion d'explorer les liens entre littérature et photographie, et de célébrer notre attachement commun à cette région qui nous est si chère. Elle aura lieu le **9 août à partir de 18h30 à la salle polyvalente de la mairie de Corrèze**.

Elle sera suivie par un apéritif dinatoire musical offert par l'association sous la nouvelle Halle.

Pour cela une inscription préalable est obligatoire.

Elle se fera à partir du 14 juillet

- En téléchargeant le bulletin sur notre site* et en le renvoyant par mel à clairegrelet@wanadoo.fr
- Autre possibilité : laisser un message avec vos coordonnées au 06 85 43 31 30

*Notre site : <https://artscreationscorreze.wixsite.com/arts-correze>

La Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h-18h

Mercredi : 14h-16h

Samedi : 10h – 12h

La bibliothèque a pour mission de donner à chacun la possibilité de s'informer, de développer son imagination et de se divertir. En assurant le libre accès pour tous à la connaissance, à la culture et aux loisirs, elle contribue à la lutte contre les inégalités sociales.

Un des avantages d'une bibliothèque de proximité est d'avoir une relation privilégiée avec ses lecteurs et ainsi de mieux connaître les goûts et les attentes de chacun et par conséquent de cibler les critères de choix dans la sélection et l'achat de livres.

Ce que vous ne trouvez pas à la bibliothèque nous pouvons vous le réserver soit à la médiathèque Eric Rohmer de Tulle avec laquelle nous sommes en réseau ou à la BDP de la Corrèze.

Pour satisfaire vos demandes une navette hebdomadaire nous livre toutes les réservations.

L'emprunt de documents est gratuit et ouvert à tous

Dans le cadre de Coquelicontes la bibliothèque a programmé un apéro-conté le 23 mai 2025, Malgré l'absence de public (seulement 42 spectateurs), la soirée a été un franc succès par la qualité du spectacle proposé. Angélique PENNETIER et Géraldine GALLOIS ont comblé le public présent.

La bibliothèque participera à la foire artisanale du 1 Août et au vide grenier le 9 Août

Venez nous rencontrer, le choix est vaste, le fonds est riche. Franchissez le seuil de notre bibliothèque

Toute l'équipe de la bibliothèque vous attend et vous souhaite un bel été

Bibliothèque de CORRÈZE : 05.55.20.86.23

Place de la Mairie (entrée office de tourisme)

bibliotheque.correze@orange.fr



Le C.S.C.C

Les membres de l'association se préparent activement pour les différents événements organisés cet été.

Ils vous attendent nombreux le vendredi 1^{er} Août pour la traditionnelle foire aux bijoux, marché artisanat d'art qui se tiendra toute la journée sur la place de la mairie. Une trentaine d'exposants sont attendus.

Ils seront présents au marché festif du lundi 11 Août avec l'AS Vitrac-Corrèze

L'association organisera le dernier week-end du mois de Novembre un « vide ta caisse à jouets »

L'association sera présente au forum des associations du mois de Septembre où les bénévoles vous feront découvrir ses différentes sections : groupe occitan, bibliothèque, badminton, athlétisme et une nouveauté pour cette rentrée 2026, du twirling bâton. Les séances se dérouleront le samedi matin.

Pour tous renseignements concernant ces activités contact : csc.correze@gmail.com

Section athlétisme

Petite structure départementale, la section compte moins de 30 licenciés mais elle se trouve sur les stades d'athlétisme à peu près tous les week-ends.

Forte d'un contingent de jeunes (23 d'entre eux ont moins de 18 ans), notre structure participe régulièrement tous les ans au championnat de France de l'avenir (compétition réservée aux jeunes de 18 à 23 ans)

Cette année, encore nos jeunes pousses se sont distinguées au niveau départemental grâce à Sophie Mayne, Célya Chabut, Agathe Lacourcelle en montant sur les podiums des championnats départementaux et en remportant les titres aux lancers du disque et du javelot dans leur catégorie d'âges

L'école d'athlétisme fonctionne à merveille. Elle participe au challenge départemental des écoles d'athlétisme où nos jeunes pousses tiennent leur rang. La section a par ailleurs organisé la 4^{ème} étape de ce challenge le samedi 7 Juin au stade de la butte d'En Chastres où 110 jeunes athlètes, venus de toutes les écoles d'athlétisme du département, ont participé avec enthousiasme.

La saison 2025 touche bientôt à sa fin car le club n'aura pas de qualifiés pour les championnats de France, n'ayant aucun athlète licencié cette année dans ces catégories

Rendez-vous est pris pour la saison 2026 qui débutera mi-août avec la reprise des entraînements et également mi-septembre avec le forum des associations





L'A.S.V.C.

Avant de dresser le bilan de la saison écoulée, il est important de remercier celles et ceux qui donnent de leur temps et énergie pour faire vivre notre club. Ces personnes qui sans crampons, ni maillots, œuvrent dans l'ombre pour accomplir toutes les tâches indispensables au bon fonctionnement de notre association. Cette année encore le foot Corrèzien a vu disparaître des clubs et si l'A.S.V.C. continue d'écrire son histoire, elle le doit à ces passionnés. Si vous souhaitez nous rejoindre, les fonctions sont multiples et variées et même quelques minutes sont importantes.

Après avoir glané le titre de champion de la Corrèze de départemental 3, l'équipe fanion a obtenu, sans frayeur, son maintien en départemental 2. Elle a également réalisé un joli parcours en coupe de la Corrèze avec une élimination en 8^{ème} de finale face à la redoutable équipe de SR3V, lauréate des 2 dernières éditions et finaliste cette année.

L'équipe B a réalisé une très belle saison avec une 4^{ème} place. Son parcours en challenge des réserves s'est achevé en 8^{ème} de finale contre le futur vainqueur de l'épreuve : Nonards.

La formation Futsal a disputé un championnat tronqué par des forfaits qui ne favorisent pas le développement de cette pratique.

Les U17 ont laissé échapper le titre lors de l'ultime journée avec une défaite qui les prive d'une montée en championnat régional.

L'école de foot a connu une année difficile à cause d'un manque d'effectif qui n'a pas permis à nos jeunes de participer aux compétitions officielles.

L'A.S. VITRAC-CORREZE possède des atouts indispensables pour écrire l'avenir que nous espérons radieux. Les objectifs pour la saison 2025/2026 seront d'intégrer la génération des U17, de conforter les effectifs, de proposer un accueil de qualité, de conserver la convivialité, de continuer à structurer notre club et surtout de redynamiser l'école de foot.

IMPORTANT : L'A.S.C.V. recrute pour son école de foot des filles et garçons nés avant 2020.





☎ 09 66 42 03 49

3, rue des Chênes - 19800 Priest-de-Gimel

www.correze-hygiene-service.fr

correzehygiene19@gmail.com



MARTINIE BTP

Martinie BTP
3, Puy d'Augère
19800 GIMEL LES CASCADES

Maçonnerie - Neuf et Restauration
Terrassement - Préfabrication

Tél : 05.55.21.31.43

Email : contact@martiniebtpt.fr



Métallerie

Menuiserie Aluminium et PVC

www.sascheze.fr

☎ - 05 55 21 35 20

ZA La Gare de CORREZE - 19800 CORREZE contact@sascheze.fr



4, rue du Docteur Sikora
19300 EGLETONS
Tél. 05 55 93 08 51

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ALARMES AUTOMATIMES

ECLAIRAGES PUBLIC
DIVERS PRESTATIONS
MAINTENANCE
DEPANNAGES

4 RUE DU PONT NEUF
19800 CORREZE

TEL 05 55 21 63 66 FAX 0555214788
MAIL francis.stalin@orange.fr

ENT STALIN



Sociatex
Corrèze

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
RDV sur Internet ou par téléphone

☎ 05 19 98 06 36

TOUTES LES SOLUTIONS INFORMATIQUES

Conseil, assistance et dépannage informatique

Création et maintenance de sites Web

Services Cloud, Sauvegarde & Hébergement

Infogérance ; matériel & logiciels



Ludovic Martineau

sociatex.com

lmartineau@sociatex.com

ERDE

« Idées et Caractère »

Electricité Générale et Industrielle

Vidéosurveillance

Eclairage solaire



Route Tra le Bos - 19300 EGLETONS

☎ 05 55 29 31 66 - Fax : 05 55 21 01 59 - Mail : tpu-19@orange.fr



Ent.PEREIRA

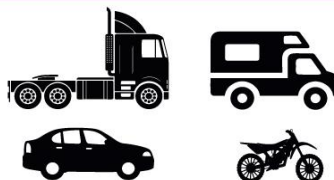
PLÂTRERIE - PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL



Station de lavage

7/7
24h/24h

ORRÈZE
LAVAGE



GARE DE CORRÈZE